

Charte de confidentialité et de bienveillance

La réussite de ce séminaire repose sur la participation positive de chacun et chacune.

Pour offrir à tous un espace de confiance et de respect, les principes suivants sont proposés comme cadre commun :

1. Confidentialité et discrétion

Les échanges tenus durant ce séminaire sont confidentiels. Chacun s'engage à ne pas divulguer, à l'extérieur du groupe, des propos qui pourraient porter atteinte à la vie privée ou à la liberté d'expression des participants.

2. Bienveillance et non-jugement

La sincérité, la spontanéité et l'authenticité sont encouragées. Aucun jugement ne sera formulé à l'encontre d'un participant ni d'une personne extérieure au groupe.

3. Écoute active

Écoutons d'abord, apprécions ensuite. L'écoute profonde est un fondement essentiel du respect mutuel.

4. Droit à l'erreur et liberté d'expression

Il n'y a pas de mauvaise question. L'erreur fait partie du chemin personnel et collectif. Chacun.e peut s'exprimer librement, dans le respect des autres.

5. Intégrité des échanges

Il est possible de prendre des notes pour soi-même, mais aucun enregistrement (audio, vidéo, capture d'écran) n'est autorisé.

6. Communication externe en toute transparence

À l'issue du séminaire, des éléments de réflexion pourront être partagés avec nos partenaires, **dans un respect total de l'anonymat** des participants.